CATALOGUE DES FORMATIONS

Mars 2015

Version AG 2015
Sera revu intégralement à l'été 2015

21 Blvd des Batignolles
92 Rue d'Amsterdam
75008 PARIS
01 53 25 50 80
Anacofi-cif@anacofi.asso.fr

SOMMAIRE

NOTRE OFFRE 3

LES FORMATIONS INTERNES 4

COMPTAGE DES HEURES DE FORMATIONS 5

L'E-LEARNING 6

ECOLES ET UNIVERSITES DONT : 7

AUREP : GESTION DE PATRIMOINE 8

CETFI : GESTION DE PATRIMOINE & LA REUNION 9

INSTITUT DU MANAGEMENT DES SERVICES IMMOBILIERS 10

JURISCAMPUS : Gestion de Patrimoine / Investissement Financier 11

PLANS DES FORMATIONS INTERNES 12

MODULE 1 13

MODULE 2 14

MODULE 3 15

MODULE 4 16

MODULE 5 17

MODULE 6 18

MODULE 7 19

MODULE 9 20

MODULE - PROTECTIONS DES MAJEURS PROTEGES 21

MODULE – GESTION DE FORTUNE 22

LIVRET D'ACCES AU STATUT CIF – 150h 23

FORMATION ANACOFI IOBSP 24

FORMATION ANACOFI IMMO 27

FORMATIONS PARTENAIRES 30

NOTRE OFFRE

L'ANACOFI propose des formations au travers de sa société commerciale l'ANACOFI SERVICES.

L'ANACOFI-CIF, elle en tant qu'organe de co-régulation propose tout au long de l'année à ses adhérents des solutions personnalisées afin de répondre à l'obligation de formation continue inhérente au statut de CIF.

Cette offre permet à chaque CIF d'effectuer et valider 15 heures (ou 3 jours) de formation annuelle et à chaque membre CIF ou non, d'accéder à des thématiques adaptées à ses besoins.
Pour rappel, à partir de 2015, la formation ANACOFI-CIF sera de 15h dont 7h AMF sur des thématiques imposées et faisant l'objet d'un QCM de validation. Le reste des heures nécessaire seront des heures dites associatives (par exemple : les formations fournisseurs validées par l'ANACOFI-CIF).

Elle prend différentes formes : des modules réalisés en interne par nos formateurs à des formations universitaires, en passant par des centres de formations externes ou encore de la formation à distance.

Les ANACOFI-IOBSP et ANACOFI IMMO, elles aussi proposent des modules et valident des partenariats

LES FORMATIONS

- Internes labellisées ANACOFI-CIF dispensées dans nos locaux ou en région lors de nos Tours de France.
- Certaines de nos formations internes sont également disponibles en e-learning via notre prestataire JurisCampus.
- Certains de nos membres partenaires soumettent des formations à notre équipe de validation afin de référencer leurs thèmes de formation.
- L'ANACOFI-CIF valide également de nombreuses formations financières ou patrimoniales proposées par des centres de formation agréés.
- Plusieurs partenariats sont passés entre l'ANACOFI, l'ANACOFI-CIF et des Ecoles ou Universités, afin de proposer à nos adhérents l'accès à des formations diplômantes.

INFOS PRATIQUES

- Les formations internes proposées par l'ANACOFI se déroulent de 9h30 à 16h30 :
  -à Paris, dans nos locaux au 21 bd des Batignolles 75008 PARIS ou 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris
  -en région dans toutes la France
- Toutes les informations sont disponibles sur notre site www.anacofi.asso.fr
- Pour vous inscrire, vous avez la possibilité de le faire directement en ligne via votre espace adhérent pour les formations internes, ou en contactant directement Madame Julie BRUN-ROPERT (j.brun@anacofi.asso.fr)

LES FORMATIONS INTERNES

<table>
<tr><th>MODULE</th><th colspan="2">COUT
(mb anacofi)</th><th>COUT
(non mb)</th></tr>
<tr><td rowspan="2">M1 : veille règlementaire statutaire</td><td><u>si CIF</u>

280€
exo TVA</td><td><u>si non CIF</u>

336€
TTC</td><td><u>SASU</u>

336€
TTC</td></tr>
<tr><td rowspan="11">M9 : Mise en œuvre des documents règlementaires

M2 : gestion de portefeuille et OPCVM

M3 : valorisation de l’entreprise

M4 : Tour d'horizon des nouveautés, réformes et lois fiscales à l'usage du CGPI

M4bis : Tour d'horizon des nouveautés, réformes et lois fiscales à l'usage des professionnels de la fusion/acquisition

M5 : Retraite et Epargne dans l'entreprise

M6 : Cession/Transmission d’entreprise

M7 : Lutte Anti-blanchiment

M Majeurs protégés

M Gestion de fortune</td><td rowspan="11"><u>si CIF</u>

160€/module
exo TVA

100€/module
exo TVA
(dans forfait 3 modules)</td><td rowspan="11"><u>si non CIF</u>

190€/module
TTC</td><td rowspan="11"><u>SASU</u>

250€/module
TTC</td></tr>
</table>

M1 RATRAPAGE : proposition de le passer à 300€ au lieu de 280€

COMPTAGE DES HEURES DE FORMATION 2015

MODULE	HEURES AMF (pour les CIF)	+ HEURES ASSOCIATIVES Non CIF	NOMBRE D'HEURES TOTALES VALIDEES
M1 : veille règlementaire statutaire **M1 ANCIENS**	Journée complète : 5h Demi-journée (anciens) : 4h	Journée complète : 2h	Journée complète : 7h Demi-journée : 4h
M9 : Mise en œuvre des documents règlementaires (en cours de transformation en une variante de M1)			
M2 : gestion de portefeuille et OPCVM	4h	2h	6h
M3 : valorisation de l'entreprise	2h	4h	6h
M4 : Tour d'horizon des nouveautés, réformes et lois fiscales à l'usage du CGPI	En cours	En cours	En cours
M4bis : Tour d'horizon des nouveautés, réformes et lois fiscales à l'usage des professionnels de la fusion/acquisition	En cours	En cours	En cours
M5 : Retraite et Epargne dans l'entreprise	En cours	En cours	En cours
M6 : Cession/Transmission d'entreprise			
M7 : Lutte Anti-blanchiment	4h	2h	6h
M Majeurs protégés	En cours	En cours	En cours
M Gestion de fortune	Sans objet		

L'E-LEARNING

Depuis de 2012, la totalité des Modules de e-learning vendus sous notre marque, sont opérés par JurisCampus.
Des modules proposés par d'autres établissements sont également validés.

MODULES INTERNES

MODULE	COUT
M1 : Veille règlementaire statutaire	280€
M2 : Gestion de portefeuille et OPCVM	160€
M3 : Principes de la valorisation de l'entreprise	160 €
M4 : Tour d'horizon des nouveautés, réformes et lois fiscales à l'usage du CGPI	En cours de réécriture
M Lutte Anti-Blachiment	160€

MODULES EXTERNES

D'autres modules peuvent être suivis par nos membres.
Ci-dessous la liste des principaux organismes proposant des formations en e-learning, que nous avons identifiés :

ENTREPRISE	COORDONNEES / contact	SPECIALITEES
AF2A (classes virtuelles)	info@af2a.com	Assurance / Gestion de Patrimoine
E-ACADEMA	contact@e-academa.com	Assurance
FUSACQ	tiana@fusacg.com	Conseil en entreprises
JurisCampus	julie.depalma@juriscampus.fr	Gestion de Patrimoine

ECOLES ET UNIVERSITES

Nous proposons maintenant une formation à Paris une année sur deux et participerons au renforcement des groupes constitués par les différentes entités d'enseignement.

Les partenaires diplômant globaux :

L'AUREP pour ses DU en Gestion de Patrimoine en présentiel délivrés par l'Université d'Auvergne.

Le CETFI pour ses DESU et Master en Gestion de Patrimoine en présentiel

La Faculté de Saint-Denis de La Réunion pour son DU en Gestion de Patrimoine en présentiel

JurisCampus pour ses Cursus de Bac+2 à BAC+5 en Gestion de Patrimoine et Finance en e-learning

Les partenariats diplômant spécialisés :

L'Ecole Supérieure d'Assurances pour ses diplômes d'assurance et de Gestion de Patrimoine en présentiel

L'Institut Européen des Affaires pour ses formations Gestion Patrimoine en présentiel

L'IHEDREA pour ses diplômes orientés finance et gestion de patrimoine rurales en présentiel

L'Institut du Management des Services Immobiliers pour ses diplômes en matière d'Immobilier

En cours de négociation avec KEDGE Business School

AUREP : DU en Gestion de Patrimoine

Durée : **36.5 jours**
Coût : voir avec Mme Laetitia GALLON
Accès : **Diplômes BAC+4 et/ou Expérience** (BAC + 2 et 5 ans d'expérience, BAC et 10 ans d'expérience).
Lieux pour 2015 : **Clermont-Ferrand, Paris, Lille, Aix en Provence**

Site internet : http://www.aurep.com

PROGRAMME :

INTITULE DU MODULE	THEMES
MODULE ECONOMIQUE	Définition et méthodologie du conseil patrimonial Environnement économique, taux d'intérêt, allocation d'actifs Gestion économique du marché immobilier et foncier Evaluation des paramètres patrimoniaux, formalisation de stratégies patrimoniales Gestion des actions et produits dérivés Gestion des obligations et produits de taux Gestion collective des actifs financiers OPCVM /PEA
MODULE CIVIL	Régimes matrimoniaux Appropriation par donation et donation-partage La propriété transmise pour cause de mort Le démembrement de propriété Gestion des actifs immobiliers- aspects civils Indivision, pacs, concubinage Etude de cas, synthèse (1er semestre)
MODULE FISCAL	Comprendre et optimiser la fiscalité Investissement immobilier locatif ISF Transmission à titre gratuit : aspects fiscaux
MODULE TRATEGIES PATRIMONIALES	Détention sociétaire : les sociétés civiles Gestion du patrimoine des personnes protégées Contrat d'assurance, instrument de détention- stipulation pour soi-même/pour autrui Le survivant du couple- étude de cas Gestion patrimoniale du chef d'entreprise Bilan retraite et prescription des produits de retraite Evaluation des paramètres patrimoniaux- formalisation des stratégies patrimoniales
MODULE PRATIQUE PATRIMONIALE	Etudes patrimoniales, optimisation du cadre et du niveau de vie (2ème semestre)

Programme détaillé et bulletin d'inscription sur notre site internet : **www.aurep.com**

Remarque: Diplôme permettant l'obtention de la CJA.

Contact: **Laetitia GALLON,** contact@aurep.com **,** 04.73.17.15.10
Coordonnées: 34 rue du Maréchal Delattre de Tassigny, 63000 CLERMONT-FERRAND

CETFI : DESU en Gestion de Patrimoine

Durée : 8 modules de 3 **jours sur dossier** et après avis d'un jury**.**

Coût : **4000 €** (500 € par module) pour ceux qui suivront la totalité de la formation plus environ **150 €** pour le e-learning. Les modules peuvent être présentés sur plusieurs années.

Accès : **Diplômes et/ou Expérience**

Lieux pour 2015 : Aix-Marseille et Paris (ESA)

DU STRATEGIE FINANCIERE ET PATRIMONIALE UNIVERSITE DE LA REUNION

Durée : Quand il ouvre (en fonction du nombre d'inscrit), le DU se déroulerait sur deux années universitaires avec le passage de 6 modules la 1ère année et de 6 modules la 2nde année. Les cours seraient placés sur une ou deux journée(s) bloquée(s) à déterminer (exp vendredi) voire sur une période condensée en cas de séminaire dispensé par un intervenant extérieur.

Coût : Voir Mme ZATTARA-GROS

Lieux pour 2015 : la Réunion

Contact : Madame Anne-Françoise ZATTARA-GROS, Directrice du Master Droit du patrimoine-Droit notarial, afzattara-gros@orange.fr

Coordonnées : 15, Avenue René CASSIN - 97715 Saint-Denis Cedex

MASTER 2 DROIT DU PATRIMOINE-DROIT NOTARIAL UNIVERSATION DE LA REUNION

Durée : Le suivi du Master 2 Droit du Patrimoine-Droit notarial dans son intégralité peut se faire sur une ou deux années (régime long).
En cas d'option pour le régime long, sont passés la 1ère année les modules 1, 3 et 5 et la seconde année les modules 2, 4 et 6.

Coût : Voir Mme ZATTARA-GROS

Lieux pour 2015 : la Réunion

Contact : Madame Anne-Françoise ZATTARA-GROS, Directrice du Master Droit du patrimoine-Droit notarial, afzattara-gros@orange.fr

Coordonnées : 15, Avenue René CASSIN - 97715 Saint-Denis Cedex

FACULTE DE TOULOUSE

En cours, plus d'informations dans notre prochaine édition

IMSI : Institut du Management des Services Immobiliers

En partenariat avec

Master 2 "Gestion des patrimoines immobiliers" – Niveau 1 RNCP – VAE

Thème	Pour qui	Durée	Modalités	Prix
Gestion des patrimoines immobiliers	Adhérents de l'ANACOFI ayant une expérience immobilière assortie d'un niveau de bac+2 à bac+5	14H/module (Max 3 modules conseillés en VAE partielle)	Sur dossier	3 000€ (VAE totale) à 4 680€ (VAE partielle avec 3 modules)

Thèmes des modules : Le titre de niveau I comprend 4 domaines d'activité. Selon l'analyse qui sera faite du dossier du candidat à la VAE, il pourra lui être demandé de suivre jusqu'à 3 modules parmi la liste suivante : 4 modules liés au pilotage et contrôle administratif et financier des activités de la structure (agence, cabinet, service, département …) ; 4 modules de management d'équipe et communication interne ; 3 modules de développement commercial de l'activité ; 6 modules d'activité immobilière

Lieux : présentiels sur le campus de l'IMSI, 10-12, rue Alexandre Parodi à Paris 10ème; ou e-learning

Bachelor de l'ESAM – Niveau 2 RNCP – VAE

Thème	Pour qui	Durée	Modalités	Prix
Diplôme immobilier généraliste	Adhérents de l'ANACOFI n'ayant aucune expérience immobilière	14H/module (Max 3 modules conseillés en VAE partielle)	Sur dossier	3 000€ (VAE totale) à 4 680€ (VAE partielle avec 3 modules)

Thèmes des modules : Le titre de niveau II comprend 4 domaines d'activité. Selon l'analyse qui sera faite du dossier du candidat à la VAE, il pourra lui être demandé de suivre jusqu'à 3 modules parmi la liste suivante : 5 modules liés au business développement pour Manager ; 3 modules pour le manager opérationnel ; 3 modules RH pour Manager ; 5 modules de Finances pour Manager

Lieux : présentiels groupe IGS à Paris, 1, rue Jacques Bingen ; ou e-learning

Contact : Françoise SGARBOZZA - Directrice - fsgarbozza@groupe-igs.fr

Coordonnées : 12, rue Alexandre Parodi 75010 Paris / 01 80 97 65 31

www.imsi-formation.com

JurisCampus : Gamme diplômante

En partenariat avec **&**

Certificat de Conseiller en Gestion de Patrimoine - Niveau II (Bac+3/Bac+4)*

Thème	Pour qui	Durée en heures	Modalité	Prix
Gestion de Patrimoine	Professionnel libéral en activité, salarié (banque, assurance, immobilier…)	500 heures	Présentiel & e-learning	5490 € (prix remisé adhérent possible)
Statuts professionnels accessibles : Agent immobilier (Carte T), Courtier en assurances (ORIAS Niveau I & II), statut CIF				
Lors de votre inscription, **recommandez-vous de l'ANACOFI afin de bénéficier de 10% de réduction**				

*** (RNCP Niveau II publication au JORF du 21 juillet 2009) – Sessions dédiées ANACOFI à compter de 25 participants**

Agent spécialisé en investissement et patrimoine Niveau III (Bac+2)**

Thème	Pour qui	Durée en heures	Modalité	Prix
Gestion de patrimoine	Mandataires Personnel back office	400 heures	Présentiel & e-learning	4390 € (prix remisé adhérent possible)
Tronc commun d'enseignements, choix de plusieurs domaines de spécialités (gestion de patrimoine, gestion de cabinet, santé, Conseiller en Investissements Financiers ….) – Statut CIF accessible				
Lors de votre inscription, **recommandez-vous de l'ANACOFI afin de bénéficier de 10% de réduction**				

**** (Publication au JORF du 14 avril 2012) - Sessions dédiées ANACOFI à compter de 25 participants**

MASTER 2 Gestion de Patrimoine***

Thème	Pour qui	Durée en heures	Modalité	Prix
Gestion de patrimoine	Professionnel en activité ou titulaire du certificat de conseiller en gestion de patrimoine	400 heures	Présentiel & e-learning	6000 € + droits d'inscription universitaires
Admission sur dossier de candidature				

*****(En partenariat avec l'Université Toulouse 1 Capitole – service de la formation continue – FCV2A)**

Formations JurisCampus validées au titre du maintien des compétences CIF

Thème	Pour qui	Durée en heures	Modalité	Prix
CIF option Bourse CIF option Immobilier CIF option Placement CIF option Patrimoine CIF option Fiscalité	CIF	18 heures	E-learning	650 € par option (prix remisé adhérent possible)
Lors de votre inscription, **recommandez-vous de l'ANACOFI afin de bénéficier de 10% de réduction**				

Toutes les formations JurisCampus sont éligibles au titre de la formation continue. JurisCampus vous accompagne dans la mise en œuvre du financement de votre formation auprès des OPCA.

Pensez-y !

Rappel : les modules de e-learning ANACOFI/ANACOFI-CIF opérés par JurisCampus

Module 1, 2, 4 et Module LAB sont disponibles. Modules 5 en cours

Pour toute information : Julie De Palma

Coordonnées : julie.depalma@juriscampus.fr ou 05.62.88.28.43

PLANS DE FORMATIONS MODULES INTERNES

Vous trouverez ci-après les plans des modules de formation dispensés par ou pour le compte de l'ANACOFI-CIF et de l'ANACOFI SERVICES.

MODULE 1 (classique)

Veille réglementaire Minimale et statutaire des CIF

Durée de la formation une journée (7 heures)

Partie 1 : Présentation des acteurs ANACOFI-ANACOFI-CIF

1°) Actualité réglementaire récente

2°) Situation et évolutions du co-régulateur qu'est l'ANACOFI-CIF ; les autres co-régulateurs ; différences de représentation et de règles.

3°) Actualité ANACOFI

Partie 2 : Situation réglementaire des 6 statuts et droits des intermédiaires /conseillers financiers et patrimoniaux

1°) Le Conseil en Investissements Financiers

2°) Le Démarchage Financier

3°) L'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement

4°) Le Courtier en Assurances

5°) La carte Immobilière et La Loi Hoguet

6°) La Compétence Juridique Appropriée

Pour les groupes d'entrants (premier module 1) : Déroulement de l'évolution réglementaire depuis 2003.

Partie 3 : Lutte anti blanchiment, financement du terrorisme et fraude

1°) La situation

2°) TRACFIN et actualité des régulateurs ou de la jurisprudence

3°) Règles applicables et cartographie des risques

Partie 4 : Déroulement des procédures CIF, courtier, IOV et documents types

1°) Rappel de la procédure légale de traitement des dossiers clients

2°) Evolutions des règles durant les 12 derniers mois

3°) Focus sur certains schémas utilisés par des membres (en fonction du groupe)

MODULE 2

Les valeurs mobilières

Durée de la formation une journée (6 heures)

Partie 1 : La fiscalité

Nouveautés fiscales – fiscalité valeurs mobilières – CSG déductible – PEA – PEE – Assurance vie – SCPI

Partie 2 : Autour de l'allocation d'actif

Point macro- Impact des facteurs macro
Taux internationaux
Logique de la rentabilité vs temps
Impact de l'évolution des taux de changes
Marché des devises

Partie 3 : Les valeurs mobilières

Différentes catégories de placements
Action
Obligation
Agences de notation
Dette subordonnée
Instruments monétaires
Produits dérivés – ETF – CDS
Produits structurés
Fonds obligataire à échéance – Focus SCPI

Partie 4 : Outils mathématiques

Ecart type – Covariance – corrélation – MEDAF – CMPC

Partie 5 : Stratégies pour les obligations

Stratégies taux – stratégie arbitrage pays

Partie 6 : Les OPCVM

Définition – le marché des OPCVM – Fonctionnement – frais et performances d'un OPCVM – catégories d'OPCVM – Volatilité - tracking Error – Alpha de Jensen – Béta – PER – Drawdown – Duration – Sensibilité – Maturité

Partie 7 : Gestion de portefeuille

Questions préliminaires à destination du client – le bon sens – déterminer une politique de gestion – les types d'ordres – gestion déléguée – gestion alternative

Partie 8 : L'assurance vie

Collecte assurance vie
Gestion d'un fonds Euro
Comptabilité d'un fonds euro

Partie 9 : L'allocation d'actif

Performances sur longues périodes des classes d'actifs – Portefeuille d'Amundi (un exemple)
Portefeuille éventuel
Faire son allocation d'actif

MODULE 3

Les principes de la valorisation d'entreprise

Durée de la formation une journée (6 heures)

Introduction

1°) Introduction aux enjeux de la valorisation
2°) Valeur d'entreprise et capitalisation
3°) Primes et décotes à la valeur : la notion de marché

Partie 1 : La démarche d'évaluation et les travaux préparatoires

1°) La collecte et le retraitement de l'information comptable
2°) L'identification des sources d'information non comptables
3°) Le diagnostic de la stratégie

Partie 2 : Les méthodes patrimoniales

1°) La maîtrise des notions d'actif net comptable corrigé, d'actif net réévalué, de goodwill
2°) L'ANR : Actif Net Réévalué
3°) La prise en compte de la fiscalité différée et latente
4°) Portée et limite des méthodes patrimoniales

Partie 3 : Méthode par les flux de trésorerie

1°) Les notions de capitalisation et d'actualisation
2°) L'évaluation des flux de trésorerie disponibles de l'entreprise
3°) La méthode des cash-flows actualisés : DCF
4°) La détermination du taux d'actualisation
5°) L'EVA
6°) Portée et limite des méthodes par les flux

Partie 4 : Méthode des multiples

1°) Les transactions comparables
2°) Les comparaisons boursières
3°) Portée et limite des méthodes de multiples

Conclusion

1°) Un travail technique et chronophage
2°) Un travail nécessaire au cœur des problématiques patrimoniales

MODULE 4

Tour d'horizon des nouveautés, réformes et lois fiscales à l'usage des CGPI

Durée de la formation une journée (6 heures)

Objet du module:

- actualité règlementaire/jurisprudentielle 2012-2013
- en matière de droit patrimonial et droit fiscal
- actualité 2012/2013 des solutions patrimoniales et financières

Intérêts de la formation :

Etre régulièrement tenu informé de l'actualité juridique/fiscal du patrimoine et de l'actualité produits particulièrement mouvante. Spécifiquement pour ceux des CGP/CIF disposant de la CJA, qui permet de : donner de manière habituelle et rémunérée des consultations juridiques relevant de leur activité principale, de rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire nécessaire de cette activité, d'assister leur client à remplir leur déclaration fiscale.

Partie 1 : ACTUALITES JURIDIQUES

A. Droit Fiscal
B. Droit Patrimonial

Partie 2 ACTUALITES PRODUITS

A. Défiscalisation
b. Assurance-vie
C. Produits financiers/Réglementation financière

MODULE 5

Epargner dans l'Entreprise : Politique de Rémunération et Epargne salariale

Durée de la formation une journée (6 heures)

LA FORMATION S'ADRESSE AUX : Responsables et collaborateurs RH, dirigeants, commerciaux en épargne salariale, cabinets de conseil et aux Conseils en Epargne Salariale

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Rendre la politique de rémunération de l'entreprise cohérente avec l'épargne salariale.
Choisir avec pertinence entre les différents modes d'épargne salariale
Sélectionner le gestionnaire financier selon des critères pertinents.
Comprendre les limites et les avantages de l'optimisation fiscale et sociale.

Partie 1 : L'intéressement des salariés à l'entreprise

1°) Les modalités de mise en place de l'accord
2°) Les dirigeants et salariés bénéficiaires
3°) Le choix des critères pour déterminer la base de l'intéressement
4°) Les différentes clefs de répartition

Partie 2 : La participation des salariés aux résultats de l'entreprise

1°) La détermination du seuil de 50 salariés
2°) Les modalités de mise en place de l'accord
3°) Les formules de définition de la réserve spéciale de participation et de sa répartition

Partie 3 : Les Plans d'épargne d'entreprise

1°) Les modalités de mise en place des différents plans
2°) Les différentes formes abondement de l'employeur
3°) Les cas de déblocage anticipé
4°) L'indisponibilité de l'actionnariat salarié provenant d'un plan d'option

Partie 4 : Les formes de gestion financière des plans épargne

1°) Les définitions des différentes formes de support d'investissement, leurs classifications
2°) L'investissement socialement responsable
3°) Les critères de choix
4°) Le suivi de la performance
5°) L'actionnariat salarié
6°) Les raisons de sa mise en place et ses effets pervers

Partie 5 : L'épargne salariale en vue de la retraite

1°) Description des dispositifs collectifs existants
2°) Articles 83 et 39 du CGI
3°) Le PERCO
4°) Les rentes

MODULE 6

Cession/transmission d'entreprise

Durée de la formation une journée (6 heures)

Sera dispensée 3 fois maximum d'ici la fin de l'année

MODULE 7

Les CIF face à la lutte anti-blanchiment (LAB) de capitaux et du financement du terrorisme Conseil et Formation

Durée de la formation une journée (6 heures)

Introduction

Objectifs de la formation
Contexte du blanchiment d'argent – les enjeux
Historique de l'organisation internationale de la lutte
Contexte du blanchiment d'argent – les enjeux
Historique de l'organisation internationale de la lutte

Partie 1 : Définition LAB et de ses notions clés

. Définition de l'argent sale : crime, organisé ou non
. Définition du délit de blanchiment
. Principe et techniques de blanchiment
. Définition du financement du terrorisme (FT)
. Précisions de vocabulaire

Partie 2 : Les diligences du CIF

. Cartographier les risques clients
. Le principe de vigilance constante
. Obligations en cas de faible risque de blanchiment de capitaux
. Mesures de vigilance complémentaire
. Obligations en cas de risque de blanchiment de capitaux
. Synthèse des diligences

Partie 3 : Le circuit de la déclaration

. Les obligations
. Organisation avec les Régulateurs et TRACFIN
. La déclaration : modalités pratiques
. La déclaration : les délais
. La déclaration : synthèse

Partie 5 : Etudes de cas pratique

. Falsification de documents d'identité
. Le faux procès
. Prêt adossé
. Manipulations financières
. Evasion fiscale sur prix de transfert
. Fraude à la TVA
. Contrat d'assurance vie
. Prescription médicale
. Rachat de société
. Montage de financement frauduleux

Partie 6 : Organisation pratique

. Le dispositif LAB / FT
. L'approche par les risques
. La conservation des preuves – archivage
. La formation du Personnel
. Gérer le risque de fraude

MODULE 9 (en cours de réforme deviendra une version du M1)

Mise en œuvre de documents règlementaires

Durée de la formation une journée (6 heures)

La formation Module 1 Bis déclinera les thèmes suivants :

- ✓ Process CIF et ses compléments (RTO)
- ✓ Lutte Anti Blanchiment (cartographie des risques)
- ✓ Plan de Continuité d'Activité (protection des données)

2. Process CIF : Modèles de documents réglementaires

- ✓ Fiche d'Informations Légales – DER
- ✓ Étude Patrimoniale – Questionnaire Clients
- ✓ Lettre de Mission
- ✓ Compte Rendu de Mission – Rapport de Mission

3. Process CIF complémentaires : Modèles types

- ✓ Souscriptions par RTO

4. Lutte Anti Blanchiment

- ✓ Cartographie des risques (modèle)

Process de sauvegardes informatiques des données confidentielles

MODULE PATRIMOINE DES PERSONNES PROTEGES

Le patrimoine des mineurs et des majeurs protégés

Durée de la formation une journée (6 heures)

1 : Le cadre juridique de la protection des mineurs

Protection et représentation du mineur
L'autorité parentale et administration légale
La jouissance légale
Les actes de dispositions renforcés
Les actes interdits
L'autorité de surveillance

2 : Le cadre juridique et fiscal de la protection des majeurs

La réforme du 5 mars 2007
Les différentes mesures de protection
Les actes de disposition et les actes d'administration
Les actes interdits
Les organes de la protection judiciaire

3 : Les outils de stratégie patrimoniale

La protection des régimes matrimoniaux
Les libéralités avec réserve d'usufruit
Les contrats épargne handicap et rente survie
La vente en viager
La société civile
La fiducie gestion

4 : Le mandat de protection future

Le pouvoir du mandant
Les pouvoirs du mandataire
Le mandat de protection future pour autrui
Exemple de rédaction

5 : L'aide sociale et la récupération

Lois et principes
Le plafond de ressources
Les recours en récupération
L'action en répétition de l'indu

MODULE GESTION DE FORTUNE

Gestion de fortune

Durée de la formation une journée (6 heures).
Module dispensé x1/an.

Introduction : définition et perception

Définition : détenteur de fortune financière supérieure à 1 M d'euro
Perception des riches à travers le temps

Organisation et défis

Le marché,
Organisation on shore et offshore
défis : réglementation, évolution économique, évolution de la clientèle

Aire et rôle des classes d'actifs Financiers propres à la gestion de fortune

Produits structurés
Options
Hedges funds
Private equity

Aire et rôle des classes d'actifs non financiers propres à gestion de fortune

Forestier et GFA
Arts
Voitures anciennes
Chevaux de course
Vins
Or
Critères sociaux et dons

Les éléments de la gestion des grandes fortunes

Comportements psychologiques
Environnement fiscal comparatifs
Environnement économique : les agrégats significatifs et historiquesProcessus d'allocation d'actif
Frontière des possibilités
Allocation stratégiques et tactiques, style de gestion
Selection des instruments ; dé corrélation ; diversification
Le modèle de l' »Allocation Grid » TM
Impact de la fiscalité dans l'allocation du Patrimoine
Gouvernance
Gestion des objectifs familiaux

Conclusion

LIVRET D'ACCES AU STATUT CIF

Durée du Stage : 150 h

Ouverture de la formation : dès que possible

E-learning et présentiel

Premier Stage de 50h d'introduction et bases métier :

Module initial 1 : Module général de présentation du CIF et des autres prestataires ou acteurs financiers	8h
Module initial 2 : Module sur les régulateurs et autorités financières	8h
Module de veille réglementaire et déclinaison : le suivre comme clef d'entrée.	7h
Le Module sur l'allocation d'actif sera intégré, tout comme celui sur la lutte contre le blanchiment	12h en 2 modules
Module sur les documents type	10 h
Module sur le Code de Bonne conduite et le RGAMF	7 h

Second stage de 50h sur les produits :

Module sur AIFM et les FIA :	9h
Module sur UCIT et les OPCVM :	6h
Module d'introduction à la notation/l'évaluation des produits :	6h
Module sur les produits intégrant des produits financiers (UC par exemple) :	8h
Module sur l'investissement dans l'entreprise via les produits financiers :	7h
Module sur la Pierre Papier	8h
Module de 6h soit 1 des autres Modules de l'ANACOFI CIF existant soit **une formation jugée recevable** par le CA ou le responsable de la formation/Président Commission Formation de l'ANACOFI-CIF.	

Troisième stage de 50h sur les autres règles diverses :

Module sur le démarchage financier, l'Offre au Public et le placement de titres	10h
Module sur le Crowdfunding	7h
Module sur les produits construits sur ou avec des solutions financières dont l'assurance-vie (UC)	6h
Module sur les autres activités citées au L321-1 CMF	6h
Module sur les associations et l'ANACOFI-CIF	6 h
Module sur la MIF1 et 2	6h
Module sur le contrôle et les procédures et documents internes du CIF	6h

anacofi
association nationale
des conseils financiers
IOBSP

ANACOFI IOBSP

L'ANACOFI IOBSP a développé des modules de formations en e-learning correspondant aux obligations règlementaires d'accès à la profession.

- Livret de formation IOBSP niveau (150 heures)
- Livret de formation IOBSP niveau 2 (80 heures)
- Formation passerelle du niveau 2 au niveau 1 (70 heures)
- Formations techniques :
    - Module : crédit à la consommation et crédit de trésorerie (durée 14h)
    - Module : Le regroupement de crédits (durée 21h)
    - Module : Les services de paiements (durée 14h)
    - Module : le crédit immobilier (durée 35h)
    - Module : Savoir généraux (durée 70h)

Ces formations sont ouvertes à tous.

Un tarif préférentiel est réservé aux adhérents, pour adhérer à l'Anacofi-IOBSP : http://www.anacofi.asso.fr/fr/article/general/adherer---renouveler-37.html

Détails, tarifs et inscriptions http://anacofi-iobsp.mesformations.fr/portail.php

Ou par mail à l'adresse suivante : formation-iobsp@anacofi.asso.fr

Procédure d'inscription et délivrance des Livrets de formation :

Etape 1 : S'inscrire sur le portail dédié http://anacofi-iobsp.mesformations.fr/portail.php
Etape 2 : Edition de la convention de formation
Etape 3 : Retourner la convention signée avec 40% d'acompte
Etape 4 : Déclenchement et réception des codes
Etape 5 : Vous pouvez pleinement suivre votre formation
Etape 6 : Une fois la formation réussie, contactez formation-iobsp@anacofi.asso.fr
Etape 7 : Versement du solde de la formation
Etape 8 : Edition et envoi du Livret de formation

LIVRET IOBSP NIVEAU I

Durée du stage: 150 heures

1. **Les savoirs généraux :**

1.1. Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
1.2. Les différentes catégories réglementaires d'IOBSP (art. R. 519-4 COMOFI) et les modalités d'exercice de l'activité : contenus et limites
1.3. Les fondamentaux du droit commun
1.4. Les conditions d'accès et d'exercice
1.5. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
1.6. Les modalités de distribution

2. **Connaissances générales sur le crédit**

3. **Notions générales sur les garanties**

4. **Notions générales sur les assurances des emprunteurs**

5. **Les règles de bonne conduite**

5.1. La protection du client
5.2. La prévention du surendettement et l'endettement responsable
5.3. La prévention des conflits d'intérêts

6. **Contrôles et sanctions**

anacofi
association nationale
des conseils financiers
immo

ANACOFI IMMO

MODULE 1 IMMO

ACTIVITÉ D'ENTREMISE DES IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE- loi Hoguet

Durée de la formation une journée (6 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Avoir une connaissance précise des informations réglementaires et pratiques en ce qui concerne l'exercice de l'activité immobilière.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

En 3 volets : le marché, la loi, la jurisprudence. Cette formation a donc pour but de vous sensibiliser sur l'environnement des transactions immobilières, à travers le cadre légal, les conditions préalables et les conditions d'exercice de la profession (avec mise en œuvre des documents réglementaires) , ainsi que les responsabilités du négociateur immobilier. Sont notamment abordées: les aptitudes professionnelles; la garantie financière; les nécessités du mandat, du registre des mandats, du registre répertoire; et le process LCB-FT ; les autorités de contrôle.

MODULE 2 IMMO – LE CREDIT IMMOBILIER

Durée de la formation une journée (6 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous aidez à positionner le crédit également comme un outil d'aide au développement du patrimoine, grâce à son effet de levier. Et ainsi vous permettre de faire de la « Gestion Patrimoniale Globale » en tenant compte de la « Gestion Globale de la Dette ».

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Définitions des environnements : marché (cadre légal), produits (différents type de prêts, taux,…), client.

Optimisation du Patrimoine par l'analyse des masses patrimoniales, avec l'accent mis sur l'importance du crédit dans le développement du patrimoine comme levier en tenant compte du contexte du client et de la nécessité de savoir doser ce levier.

Présentations théoriques de l'impact d'un choix de financement sur la rentabilité des opérations menées.

MODULE 3 IMMOBILIER FINANCIER

Investir dans l'immobilier autrement ?

Durée de la formation une journée (6 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre en avant les caractéristiques des solutions financières d'investissements immobiliers qui existent et qui peuvent être mises en œuvre de façon complémentaire par l'ensemble des professionnels du conseil en gestion de patrimoine.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

- Les sociétés civiles :
  - Classification des sociétés civiles et impositions
  - SCI comme outil de gestion patrimoniale
  - SCI comme technique de transmission
  - SCI comme support de l'immobilier d'entreprise
- Pierre papier : SCPI /OPCI
- Crowdfunding immobilier

RAPPEL

FORMATIONS DIPLOMANTES IMMOBILIERES

- Institut du Management des Services Immobiliers p.12

- JURISCAMPUS p.13

FORMATIONS PARTENAIRES

Vous trouverez ci-après les formations partenaires validés par l'ANACOFI-CIF au titre de l'année 2015 ainsi que la liste de nos partenaires en 2015.

Cette liste est non-exhaustive car en cours d'implémentation au fur et à mesure de l'année.

PARTENAIRES 2015

123 VENTURE

A PLUS FINANCE

AG2R La mondiale

Ageas France

AMILTON AM

AMUNDI - le Comptoir par CPR

AON

APREP DIFFUSION

APRIL SANTE PREVOYANCE

ARKEON Finance

AVIVA

AXA THEMA

BANQUE NEUFLIZE OBC

BNP PARIBAS Asset Management

CARDIF

CARMIGNAC GESTION

CD Partenaires

CERENICIMO

Cerenicimo Asset

CGPA

COMMERZBANK

Crystal Partenaires

DNCA Finance

EDRAM

EQUITIM

ERES

Fidelity Worldwide Investment

La FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

FINAVEO & Associés

FINOTEL

FONCIERE MAGELLAN

Franklin Templeton Investments

GENERALI (Vie)

GENERIM.SA

GESTION 21

HAAS Gestion

HARVEST

I PLUS DIFFUSION

Intergestion Diffusion

JP MORGAN

KBL Richelieu

KEREN Finance

La Française

LA REFERENCE PIERRE

Lazard Frères Gestion

M&G Investments France

MEESCHART Capital Développement

MANDARINE Gestion

MAUPASSANT PARTENAIRES

MIDI CAPITAL

MMA Expertise Patrimoine

Montpensier Finance

NAMI AEW Europe

NATIXIS

NESTADIO Fonds d'Investissement de Bretagne

NORTIA

NOVAXIA

ODDO

PERIAL AM

PICTET

ROTHSCHIL & Cie Gestion

Rouvier & Associés

Russell Investments France

Sélection 1818

SEVERINI PIERRE & LOISIR

SG Adequity

SIGMA Gestion

SOGENIAL Immobilier

Solution Investissement Conseil

SUNNY AM

TAGERIM

TIKEHAU IM

Tocqueville Finance

TRUFFLE Capital

UAF Life Patrimoine

UNEP

VATEL CAPITAL SAS

VIE PLUS

FORMATIONS PARTENAIRES 2015

Formations en cours d'implémentation …

FORMATIONS PARTENAIRES VALIDEES 2015			
INTITULE DE LA FORMATION	**PARTENAIRE**	**H ASSOCIATIVES**	**H AMF**
Macroéconomie et gestion thématique	PICTET AM	1h	
Les Principes et les outils de la prise de décision comme effet accélérateur	AGEAS	1h	
Les produits structurés : Une réponse aux besoins des investisseurs au sein d'un portefeuille patrimonial diversifié	La Française	1h	
La transmission d'un patrimoine familial : un bien professionnel à un enfant repreneur, Un patrimoine de capitalisation à un majeur protégé	AXA THEMA	1h30	
Panorama des jurisprudences récentes	AXA THEMA	1h	
L'environnement de l'assurance de prêt	APRIL SANTE PREV	2h	
La protection sociale du chef d'entreprise	APRIL SANTE PREV	3h	
Optimiser la rémunération du dirigeant : première partie	APRIL SANTE PREV	3h	
Optimiser la rémunération du dirigeant : seconde partie	APRIL SANTE PREV	3h	
Atelier Perspectives 2015	NATIX	1h30	
Club HARVEST	HARVEST	1h30	
la Délocalisation	LAZARD FRERES	1h	
Le métier de Conseil : l'aspect réglementaire en matière de distribution, focus et évolution prévisible	FIDELITY	1h	
LA RETRAITE : Du régime obligatoire aux régimes optionnels	MMA	1h30	
Les régimes de retraite par capitalisation	ODDO	1h30	
CAP AU NORD DE LA ZONE EURO	BNP Invest	1h	
Transfert Fourgous : un outil de diversification patrimoniale	MMA	1H	
Sociétés civiles patrimoniales : un outil de gestion et de transmission du patrimoine	MMA	1H30	
L'optimisation de la rémunération du dirigeant d'entreprise	MMA	1H	
les obligations du conseil en gestion de patrimoine	MMA	1H30	
LA TRANSMISSION INTER-GENERATIONNELLE : UN OUTIL AU SERVICE D'UNE STRATEGIE PATRIMONIALE OPTIMISEE	MMA	3H	
Contrat vie et capitalisation : mode d'emploi	MMA	1H30	
Transmission du patrimoine	MMA	1H30	
Transmission par donation	MMA	1H	
Stratégies de rémunération et de capitalisation du Dirigeant Opérationnel Propriétaire	FINOTEL	2H	
Les Rendez-vous de l'investissement Aviva	AVIVA	1h30	
Définition, importance et implications des indicateurs économiques pour les investisseurs	JP MORGAN	1h30	
Fiscalité du dirigeant et de la transmission d'entreprise	123VENTURE	1h	
les clauses bénéficiaires	MMA	1h30	

"Fiscalité Patrimoniale : Actualités 2014-2015"	KBL RICHELIEU	1h	
Panormama de la retraite en 2015	Selection1818	1h	
Démarrer et développer son activité en épargne salariale	ERES	1h30	
Clause bénéficiaire : accompagner son client dans la rédaction de sa clause bénéficiaire	Generali	1h	
Le couple et l'assurance vie et la souscription conjointe	APREP	1h30	
Actualités juridiques et fiscales - Jurisprudence	APREP	1h30	
Le CGPI et la conformité, comment faire des contraintes règlementaires un atout marketing…	VIE PLUS	1h30	